

Bibliographie archivistique 1985/86. Seconde partie

Autor(en): **Aebersold, Rolf / Roth, Barbara / Santschi, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **3 (1988)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie archivistique 1985/86

Seconde partie*

Rolf Aebersold, Barbara Roth, Catherine Santschi et Micheline Tripet

7. Organisation des archives

7.1 Organisation en général

En France, les lois de 1983 sur la décentralisation ont d'importantes conséquences pour les archives: le statut des différents agents, leurs responsabilités respectives ainsi que celles des exécutifs des collectivités territoriales, le contrôle scientifique et technique sur la conservation et l'exploitation des archives, et, plus prosaïquement, les moyens matériels mis à disposition des archives, tout est remis en question et doit être redéfini par une série de lois, de décrets et de circulaires.

Sous le titre *Les Archives dans la décentralisation*, Henri CHARNIER et Gérard MAYSE rendent compte des débats tenus à l'assemblée générale de l'Association des archivistes français du 20 novembre 1985 («Gazette des Archives», no 132, 1^{er} trimestre 1986, pp. 5–31). Le dossier contient des commentaires fort intéressants de l'association sur les projets officiels de décrets, sur leur articulation juridique, sur la propriété des archives, sur les modalités du contrôle scientifique et technique, qui doit être assumé par les organismes de l'Etat français, dépendants de la Direction des archives de France, sur la classification des archives communales, sur l'identité même des services d'archives en relation avec l'administration, et finalement sur le statut du personnel.

Il sera intéressant de comparer les décrets définitifs avec ceux proposés par l'Association. Les confrères «en mal de règlement», pourront y trouver quelques indications utiles sur l'organisation idéale, le traitement et la circulation des documents, les compétences accordées aux archivistes et les responsabilités respectives.

Isabelle RICHEFORT, conservateur aux Archives nationales (section des missions) décrit, dans «La Gazette des Archives», no 134–135, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1986, pp. 205–221, *Un cas particulier de la collecte des archives publiques: les archives des établissements publics nationaux*. Les bases légales, le type et le nombre d'établissements publics contrôlés, les modalités

de contrôle – qui vont de l'étroite collaboration entre les Archives nationales et les services d'archives de certains, à ... l'impossibilité du contrôle – la pratique des versements, l'établissement d'un fichier des compétences, informatisé, mais très rudimentaire et diverses suggestions pour améliorer les relations avec les établissements sont successivement abordés.

Les archivistes suisses trouveront dans cet article, *mutatis mutandis*, des propositions et des indications pratiques pour cette partie de préarchivage, qui touche à des archives très intéressantes pour l'histoire économique, technique, administrative, sociale, politique enfin des collectivités publiques. CS

7.2 Personnel et formation du personnel

Zur Geschichte der Archivarsausbildung äussert sich Wolfgang LEESCH in «Der Archivar» (Jg 39, 1986, H. 2, Sp. 149–156). Der Beitrag widmet sich zwar weniger der eigentlichen Ausbildung, als vielmehr der Entwicklung der verschiedenen institutionellen Angebote (Archivschulen, Kurse, Studiengänge usw.). Leesch referiert über diese Entwicklungen in fast allen west- und mitteleuropäischen sowie in den angelsächsischen Ländern. Für jeden, der sich ein Bild von der historischen und aktuellen Lage machen möchte, ein willkommener Beitrag, zumal die weiterführende Literatur zu jedem Land angegeben ist. RAE

Leila BERRADA et Marie-Claire BREJON DE LAVERGNÉE décrivent le fonctionnement de *L'Ecole des sciences de l'information de Rabat* où elles enseignent l'archivistique. Toutefois cette discipline, dans ses aspects traditionnels, n'occupe qu'une place restreinte dans les deux cycles d'études possibles (deux à trois ans), qui mettent tout le poids sur les sciences de l'information, la gestion informatique des documents et l'apprentissage de l'anglais. Ce modèle viendra s'ajouter aux innombrables programmes d'écoles documentaires dont pourraient s'inspirer les archivistes suisses, toujours à la recherche d'un cycle de formation dans ce secteur d'activité («La Gazette des Archives» no 132, 1^{er} trimestre 1986, pp. 32–40). CS

7.3 Bâtiments et équipements d'archives

Les archivistes qui doivent équiper leurs locaux de nouveaux rayonnages denses liront avec profit l'article de Hermann RUMSCHOETTEL, *Fahrbare Kompaktanlagen in Archiven – Erfahrungen und Anforderungen*, dans «Archiv und Wirtschaft», 19, 1986, pp. 145–153. L'auteur passe en revue les différents systèmes qui se partagent le marché, avec leurs avantages et inconvénients, tout en regrettant que la clientèle «archives» ne soit pas assez vaste pour inciter les

* La première partie a été publiée dans ARBIDO-R. 3(2), 1988 pp. 53–56.

constructeurs à créer des meubles spécifiques en série (pour conservation verticale, horizontale, profondeur variable etc.). A la liste des inconvénients que chacun connaît, il convient d'ajouter celui de l'aération. L'auteur dresse enfin l'inventaire des détails auxquels il faut veiller lors de l'installation. BR

Zum Brandschutz in Archiven äussert sich Günter S. HILBERT in «Der Archivar» (Jg 38, 1985, Heft 2, Sp. 183–194). Brandschutzanlagen sind aus verschiedenen Gründen nicht überall zu realisieren. Trotzdem kann in Sachen Brandverhütung einiges gemacht werden, und zudem ist Brandverhütung noch allemal besser als die Überprüfung einer Brandschutzanlage durch einen Ernstfall. Hilbert weist auf oft vernachlässigte Gefahrenherde hin: das ganze Stromnetz in einem Gebäude birgt viele Gefahren und sollte periodisch überprüft und mit Sicherungen bestückt werden; Handwerker-Arbeiten sollen nur unter ganz speziellen Sicherheits- und Vorsichtsmassnahmen durchgeführt werden; usw. Mit dichter Belegung der Magazine und mit Aufbewahrungsbehältnissen aus feuerabweisenden Materialien kann das Schadenrisiko weiter vermindert werden, ebenso mit baulichen Massnahmen (Brandschutztüren, Brandwände usw.). Bei den Brandmeldeanlagen kommen nach neuesten Tests für Archive nur Rauchmelder in Frage, und zwar sogenannte «Streulichtmelder» und nicht etwa «Ionisationsmelder». Von Löschanlagen wird eher abgeraten: vehement abzulehnen sind die Sprinkler-Anlagen, aber auch die CO₂- oder Halon-Anlagen sind nicht zu empfehlen. RAe

Le Comité de rédaction d'«Archivum» a eu la bonne idée de publier, dans le volume XXXI (München, New York, London, Paris, K.G. Saur, 1986) des descriptions de *Bâtiments modernes d'archives nationales*. Ce volume présente des réalisations récentes en matière d'archives, bien que certains projets, marqués par le gigantisme des années 70, constituent parfois l'accomplissement de rêves fort anciens. De tels bâtiments n'ont pas uniquement la fonction pour ainsi dire matérielle de conservation et de communication: à cet égard nos collègues désireux de construire trouveront d'utiles indications techniques sur la climatisation, les accès, les circulations horizontales et verticales dans ces articles très courts par la force des choses. La conception générale des bâtiments, leur implantation dans la ville ou hors de la ville, trahissent une certaine conception de l'Etat, de la place que les archives y occupent, tant par rapport à l'administration qu'au regard du public. Le génie d'un pays s'y exprime de manière plus subtile et plus nuancée que dans les messages gouvernementaux. A cet égard, il faut relever la description par Gérard NAUD, de la *Cité des archives contemporaines à Fontainebleau*

(pp. 37–56). «Monument d'une archivistique visionnaire, par là-même à la fois séduisante et inspiratrice de projets», la Cité des archives contemporaines a été conçue à la suite d'une enquête lancée en 1962 par le Ministère des Affaires culturelles, qui a permis d'évaluer à 800 km la masse des archives conservées dans les locaux de l'administration. Depuis 1970, année où l'on se décida pour un ensemble de 10 bâtiments enterrés capables de conserver 80 km linéaires chacun, jusqu'à nos jours, deux unités ont été construites. Mais surtout la miniaturisation, le transfert progressif de la documentation sur bandes magnétiques, et les distorsions entre conception et fonctionnement ont révélé la profondeur des mutations intervenues dans notre métier. Nos prédécesseurs et en partie encore notre génération ont transposé l'archivistique du Moyen âge, qui conservait tout ce qui était conservable, à la documentation cancéreuse des XIX^e et XX^e siècles. Par là-même, une importance extrême est attribuée aux locaux, aux précieux volumes de conservation, au détriment des traitements et du personnel nécessaire pour les assumer. A cet égard, les chiffres avancés par M. Naud sont révélateurs et même inquiétants, non seulement pour l'avenir matériel des archives et des états dont elles contiennent la mémoire, mais pour la vie de l'esprit. Vouloir conserver des dossiers sans avoir le temps et les moyens matériels de les traiter, de les trier, c'est s'entourer d'un décor de théâtre, c'est s'accorder un alibi qui évite de réfléchir aux véritables priorités. La conception des bâtiments doit donc suivre la conception de l'archivistique. Une évolution profonde à cet égard est inéluctable. La quiétude de l'historien-archiviste, qui trouve sa consolation dans le contact avec les documents du passé, devra faire place à l'inquiétude du manager et cela avant la fin de notre millénaire.

Mais qui fournira à notre société déboussolée le sens de la longue durée indispensable à notre tâche de conservateurs du passé tourné vers l'avenir?

Mais revenons sur terre, pour dire que ce recueil est le complément obligé de l'ouvrage de Michel DUCHEIN, *Les bâtiments d'archives: construction et équipements*, paru il y a 25 ans, et dont les Archives nationales à Paris nous donnent une édition mise à jour (1985, 256 p. 72 fig). CS

8. Archives privées

8.1 Archives de familles

Zum Sammeln und Erschliessen von Nachlässen aus bibliothekarischer Sicht äussert sich in «Der Archivar» (Jg 38, 1985, H. 3, Sp. 307–316) Johannes ROGALLA VON BIEBERSTEIN. Die als «Situationsbericht» bezeichneten Ausführungen sind auf die Bundesrepublik ausgerichtet, sind jedoch zumin-

dest im Grundsätzlichen auch auf die Schweiz übertragbar. Die Zuständigkeits- und Akquisitionsfrage, die Konkurrenz-Situation und die Tendenzen zu Spezialarchiven kommen zur Sprache. Die durch fortschreitende Streuung der Privatarchiv-Standorte und Spezialarchive hervorgerufene Behinderung der Wissenschaft wird sich zunehmend zeigen. Wichtig scheint der Hinweis, dass ob dem Gerangel um Nachlässe von Personen, die im öffentlichen Rampenlicht standen (Diplomaten, Politiker, Militärs, hohe Beamte, Publizisten usw.), die Nachlässe von Wissenschaftlern eher vernachlässigt werden und verloren zu gehen drohen.

Die Erschliessungsmethoden werden ebenfalls diskutiert. Archivare und Bibliothekare gehen die Probleme sehr verschieden an. Eine vermehrte Zusammenarbeit im methodologischen Bereich könnte eine Optimierung bringen. Die Probleme der oft fehlenden fachlichen Qualifikation und der Hang zum Perfektionismus in vielen Bibliotheken in diesem Bereich werden am Schluss nur kurz angedeutet.

Die Diskussion zur Nachlassfrage soll weitergeführt werden, indem für ein folgendes Heft die Stellungnahme aus archivarischer Sicht hiezu angekündigt wird. RAe

Chantal de TOURTIER-BONAZZI, secrétaire de la *Commission pour la sauvegarde des archives privées contemporaines*, décrit le fonctionnement et les réalisations de cette institution dans «La Gazette des Archives», no 133, 2^e trimestre 1986, pp. 157–161. Créée en 1973, cette commission a réussi, par un accord avec la Fondation nationale des Sciences politiques, à procurer aux Archives nationales de France le don ou le dépôt de nombreux fonds d'archives d'hommes d'Etat contemporains. Cette commission a aussi publié les résultats d'une enquête sur les papiers des ministres et secrétaires d'Etat des III^e, IV^e et V^e Républiques: 166 fonds d'hommes d'Etat ont pu être localisés et analysés. A la suite de la publication de ce *Guide des papiers des ministres et secrétaires d'Etat de 1871 à 1974* (Paris: Archives nationales, 1984), plusieurs fonds ont fait leur entrée aux Archives nationales. Ce que cet article ne dit pas, c'est la somme de travail et de diplomatie, les innombrables contacts, les recherches infinies que suppose une entreprise de ce genre, semée d'embûches, mais indispensable à la science politique et aux historiens futurs. CS

8.2 Archives d'entreprises

Harald WINKEL plaide en faveur de la création de centres régionaux pour la collecte d'archives d'entreprises. Si les très grandes firmes sont conscientes de leur histoire et peuvent s'autoriser le «luxue» d'employer un archiviste, ce n'est pas le cas des petites et moyennes entreprises, à plus forte raison des entre-

prises ayant fait faillite. De tels centres permettraient notamment la sauvegarde des archives d'entreprises disparues. Elles sont aussi importantes pour l'histoire économique que les firmes fêtant des jubilées ... *Wirtschaftsarchive und die Vereinigung deutscher Wirtschaftsarchive in ihrer Bedeutung für die Wirtschafts- und Unternehmensgeschichte*, dans «Archiv und Wirtschaft», 18, 1985, pp. 43–45.

BR

Florence OTT annonce dans «La Gazette des Archives», no 134–135, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 1986, pp. 222–226, la création en 1983, à Mulhouse, du *Centre rhénan d'Archives et de recherches économiques* qu'elle dirige et décrit les premières années de vie de cet établissement riche de promesses. Des journées de travail et des cours ont été organisés pour sensibiliser les industriels et les chefs d'entreprise au problème des archives et pour enseigner au personnel les rudiments de la conservation. Avec le soutien actif des pouvoirs publics et des milieux économiques, un dépôt est aménagé pour accueillir les archives historiques anciennes. Ce centre complète heureusement l'équipement muséographique de Mulhouse et de l'Alsace, qui conserve des collections très importantes pour l'histoire industrielle régionale. Les historiens bâlois et les économistes suisses ne devraient pas y être insensibles. CS

9. Traitement des archives

9.1 Conservation et restauration des papiers, livres et autres supports

Interventions minimales, réversibilité, méfiance à l'égard des substances synthétiques sont des notions-clé du métier de restaurateur, telles que les définit François SCHWEIZER dans l'article introductif d'un numéro de la revue «Nos monuments d'art et d'histoire» entièrement consacré à la conservation et à la restauration, publié en 1986 dans le cadre du programme national de recherche 16. L'auteur se penche également sur la formation des restaurateurs et se prononce en faveur d'une collaboration plus soutenue entre instituts et laboratoires des différents cantons (*Vergänglichliches für die Zukunft erhalten: Aspekte der Konservierung und Restaurierung in der Schweiz*, pp. 343–353).

Suivent une série de contributions sur le traitement de différents objets et matériaux. Nous retiendrons ceux qui intéressent plus particulièrement les archivistes. A propos des manuscrits enluminés, Robert FUCHS et Solange MICHON parviennent à la conclusion que la meilleure solution consiste en fait à éviter toute tentative de restauration et à se contenter de conserver dans de bonnes conditions, en attendant une progres-

sion des connaissances en la matière (*Memento manuscriptorum ornatorum...*, pp. 354–368). Chacun connaît le travail d'Erwin OBERHOLZER, qui avec Karl WÄLCHLI s'applique à présenter les problèmes des archivistes, plus particulièrement de la restauration du papier telle que la pratique la Arbeitsgemeinschaft für Papierrestauration de Berne (AGPB), à laquelle il faut rendre hommage. A chaque lecture d'un article qui traite de ce sujet, on reste intimidé devant l'énormité de la tâche qui attend les dépôts d'archives (*Papier – ein ganz besonderer Stoff: Probleme der Restaurierung von Schriftgut*, pp. 369–379).

Tout autre encore sont les soucis du conservateur de films. Ils sont exposés par Jean-Blaise JUNOD dans *Conservation et restauration des films: restitution d'un document ancien*, pp. 413–418. Les films aujourd'hui conservés dans les cinémathèques sont souvent des copies, qui dans l'esprit des fabricants n'étaient pas faites pour durer. Par ailleurs, chaque type de support requiert des conditions spécifiques de stockage; or, il en existe plusieurs. Le visionnement et la restauration amènent à leur tour leur lot de complications.

BR

Karl TROBAS, restaurateur aux archives de Graz, lance une brève mise en garde contre l'idée largement répandue que le timbrage des documents constitue une bonne prévention contre le vol. D'une part, l'encre des timbres, même celle qualifiée du terme «dokumentenecht», peut s'enlever par un traitement local. D'autre part, si le document est accidentellement mouillé ou plongé dans un bain lors d'une restauration, elle coule et cause des dégâts. Même les marques en relief imprimées par un timbre sec peuvent être ôtées sans laisser la moindre trace. Il est urgent de développer une encre répondant aux critères de sécurité définis dans l'article. Nous voyons là un domaine dans lequel notre association pourrait mener une négociation utile avec des fabricants suisses (*Nicht entfernen- bzw. manipulierbare Stempel als Eigentumssicherung in Archiven, Bibliotheken und Sammlungen*, dans «Archiv und Wirtschaft», 19, 1986, pp. 92–94).

La ville d'Essen possède une collection et un musée d'affiches dont les méthodes de conservation et de restauration sont décrites dans un article de Frieder MELLINGHOFF, *Erschliessung, Lagerung und Konservierung von Plakaten*, dans «Archiv und Wirtschaft», 19, 1986, pp. 141–145. Le but des employés est d'éviter autant que possible la manipulation des originaux, les pièces sont par conséquent inventoriées et indexées de manière détaillée (avec un code, sur des cartes à trous) et les inventaires accompagnés de reproductions sur microfilm. Les formats jusqu'à A 0 sont conservés à plat, dans des tiroirs, et empilés sur

une épaisseur de 100 (jusqu'à A 1) ou 50 (au dessus de A 1) affiches. Les pièces plus grandes sont suspendues. Lorsqu'elles font l'objet d'une restauration, les pièces plus petites sont doublées sur papier japon, les grandes sur japon et toile. Stockées à 19–20° avec un taux d'humidité de 52–54%, les affiches jusqu'au format A 1 sont manipulées par un seul employé, tandis que les pièces au delà de ce format font toujours l'objet d'un travail à «quatre mains». Quant aux expositions enfin, les pièces ne sont jamais laissées à la lumière (dont l'intensité est contrôlée: 200–220 lux) plus longtemps que deux mois.

BR

L'association des archivistes australiens s'est penchée en 1985 sur le problème de la conservation des archives sur support informatique, «machine-readable records» comme on les appelle en anglais. Quelques conclusions se dégagent.

Il est souhaitable de procéder à l'évaluation de ces archives à un stade précoce de leur création. Les dispositifs de destruction partielle et périodique peuvent ainsi être intégrés au système. Une collaboration avec les programmeurs-système se révèle nécessaire. Un contrôle occasionnel de la fiabilité des données est indispensable. Pour l'évaluation de ces archives, différents critères sont à retenir: les critères traditionnels qui s'appliquent à toute série, des considérations techniques, la valeur des informations vue sous l'angle de leur exploitation dans un but autre que celui dans lequel elles ont été rassemblées. Les fichiers de travail sont à écarter au profit du fichier cumulant le maximum de données brutes.

Au stade de la conservation, il faut veiller non seulement à la qualité optimale de l'environnement, mais encore à la confection de copies de sécurité, au contrôle des équipements capables de lire les documents, à la reproduction périodique du document pour tenir compte des progrès techniques et de la disparition de «machines» désuètes.

Il s'agit de ne pas oublier d'évaluer le degré selon lequel un fichier de données dépend d'un logiciel, et de conserver ce logiciel (David ROBERTS, *The disposal and appraisal of machine-readable records – From the literature*, dans «Manuscripts: The journal of the Australian society of archivists», 13, 1985, pp. 30–38).

Les historiens, autant que les archivistes, sont préoccupés par la genèse d'archives sur support informatique et leur conservation. Un groupe de travail s'est réuni à Essex en 1984 et Michael ANDERSON résume ses réflexions dans *The preservation of machine-readable data for secondary analysis* («Archives», vol. XVII (1985), pp. 79–93). Nous ne reviendrons pas sur toutes les raisons pour lesquelles ces archives sont en péril: mauvaise conservation à long terme, progrès techniques rapides rendant les anciens supports «illi-

sibles», manque d'informations au sujet de la manière dont les données sont structurées sur la bande et au sujet du logiciel employé, difficulté de conserver un état précis d'une base de données à cause des mises à jour, etc. Le Public Records Office de Londres a élaboré une politique précise au sujet de ces archives, dont les principes sont énumérés p. 82. Nous en recommandons vivement la lecture.

L'auteur pose la grave question des délais de consultation: ce délai est en Grande-Bretagne de 30 ans pour les archives administratives courantes; il est mal adapté au caractère volatile des sources informatiques. Son article s'interroge aussi sur les échantillonnages qui, pour des sources de ce type, devraient être programmés à l'avance, dans la phase d'élaboration de la base de données – d'où nécessité d'une intervention des archivistes à un stade précoce. BR

De nombreux archivistes doivent aujourd'hui gérer des collections iconographiques. Dans un article assez caustique intitulé *Wie ordnet man 100 000 Bilder? Ordnungsprinzipien und Sachsystematik in Bildarchiven* («Archiv und Wirtschaft», 18, 1985, pp. 123–129), Roland KLEMIG se livre à une réflexion générale sur les méthodes de classement et les pièges à éviter. Knud PETERSEN fournit pour sa part des recommandations très concrètes et fort utiles sur les conditions de conservation et la manipulation des photographies. On y apprend notamment que les enveloppes en papier pergamine ne sont pas idéales pour les négatifs, ni même pour les tirages, tout comme les cartons non acides. Il existerait maintenant un nouveau papier en pure cellulose, sans autre adjonction, qui permet de confectionner des enveloppes sans colle (*Vorschläge zur Einrichtung eines Fotoarchivs und Konservierung von Fotos*, même numéro, pp. 130–132).

La revue allemande «Archiv und Wirtschaft» nous livre, sous la plume de Gerhard WELZ, une étude approfondie et utile sur la conservation des bandes vidéo. Cette technique d'enregistrement est en usage chez les professionnels de la télévision depuis 1956, et se répand sous une autre forme dans le public depuis quelques années. Plusieurs standards se partagent le marché, et les bandes présentent des variables: largeur et épaisseur de la bande, nombre de pistes, densité de l'enregistrement. Même les matériaux employés pour la couche magnétisable diffèrent.

Outre le danger relativement restreint d'effacement involontaire par une source magnétique proche (les rayons x, le radar ou les micro-ondes ne présentent en revanche aucun danger), une bande vidéo peut être endommagée par une trop grande traction exercée par l'appareil qui la déroule, par une chaleur excessive qui la démagnétise (450° pour l'oxyde de fer, 130° pour le dioxyde de chrome). Une température de 55°

doublée d'un taux d'humidité de 85% entraîne des phénomènes d'adhérence. Lors d'un incendie, il est donc possible qu'une bande intacte en apparence soit en fait endommagée ou détruite. Les trop grandes variations de température présentent un danger de condensation. La conservation à long terme implique un programme d'entretien des bandes par nettoyage. Après avoir examiné d'autres dangers mécaniques, l'auteur dresse une liste de conseils pour la conservation, du choix des matériaux, techniques et formats au contrôle des archives, en passant par les conditions matérielles et atmosphériques de stockage. Pour les bandes vidéo enfin se pose le même problème que pour les supports informatiques: celui des appareils capables de lire les données (*Zur Problematik der Lagerung von Videomagnetbändern*, par Gerhard WELZ, dans «Archiv und Wirtschaft», Jg 19, 1986, pp. 123–137, avec bibliographie).

Dans le même numéro d'«Archiv und Wirtschaft», Hans SCHUBERT consacre un bref article à l'histoire et la conservation des disques sonores. Stockés verticalement, à l'abri de la poussière, à une température de 20° et un taux d'humidité d'environ 45%, un 33-tours en PVC peut, estime l'auteur, atteindre une durée de vie de 200 ans (*Geschichte und konservatorische Behandlung von Schallplatten und Walzen*, pp. 138–141). BR

Voir aussi sous 6.3

9.2 Préarchivage

9.3 Tri, éliminations

Qu'est-ce qu'un homme politique? se demande René REMOND, président de la Fondation nationale des sciences politiques, dans «La Gazette des Archives», no 133, 2^{ème} trimestre 1986, pp. 116–122. Cette question visant à déterminer les documents qui doivent être conservés dans les archives des personnes publiques, aboutit à l'établissement de deux critères principaux qui doivent se combiner pour «définir ce qu'est un homme politique et dessiner les contours du groupe qu'ils constituent: l'intérêt porté personnellement à la chose – publique – et l'étendue des responsabilités exercées». Le nombre de personnes répondant à cette définition est considérable. Les archives publiques n'ont en réalité pas les moyens de suffire aux exigences multiples des historiens.

L'auteur promet aux archivistes «la gratitude des historiens». N'a-t-il rien de plus nourrissant à leur offrir?

CS

9.4 Classement, inventaires et répertoires

Zum Thema *Sammlung und Erschliessung von (amtlichen) Druckschriften in Archiven* äussern sich Gerhard DOESSELER und Paul HOFFMANN in einem Erfahrungsbericht in «Der Archivar», Jg 38, 1985, H. 4, Sp. 397–408. Den einleitenden Bemerkungen zur

wohl endlosen Begriffsdiskussion folgen Hinweise zum Bestandaufbau. Obwohl Bibliotheken Anfordersrechte geltend machen (könnten), zeige die tatsächliche Situation, dass die Archive die im eigenen Zuständigkeitsbereich erscheinenden Amtsdruckschriften eher vollständiger sammeln. In zunehmend stärkerem Masse seien auch die Verbindungen zwischen Akten und Amtsdruckschriften zu berücksichtigen. Die formale Erfassung und inhaltliche Erschließung müssen als Einheit (keine getrennten Regelwerke) gesehen werden, insbesondere auch in Berücksichtigung der Kompetenzenwanderung. Für die formale Erfassung wird die Erarbeitung von Hausregeln unter Berücksichtigung der bestehenden Regelwerke empfohlen. Lagerung und Erhaltung bieten ebenfalls spezielle Probleme. Individual-Signaturen sind den herausgeberbezogenen Signaturen stets vorzuziehen, und die oft schlechte Papierqualität fordert entsprechende Massnahmen zur Bestandessicherung. Als technisches Verfahren bei der Verzeichnung gewinnt die EDV-Datei gegenüber der Loseblatt-Sammlung und der Zettelkartei an Boden. Obschon der vorliegende Bericht auf bundesdeutschen Verhältnissen basiert, gibt er viele Denkanstösse und weist auf zahlreiche archivbezogene Literatur hin. *RAe*

9.5 *Traitement informatique des archives*

La revue «Archiv und Wirtschaft» consacre la presque totalité d'un numéro au thème *Archives et informatique* (19/1, 1986, pp. 7–39), et présente une large gamme de solutions adoptées pour la gestion informatique d'archives industrielles allemandes, avec renseignements techniques sur les configurations d'appareils et les logiciels. Certains de ces dépôts d'archives font également office de centres de documentation, ce qui influence le choix du «software». Mais tous les auteurs s'accordent à reconnaître que la confection d'un thesaurus est incontournable, que le travail à l'écran exige une grande rigueur et précision, qu'en revanche, grâce aux index enregistrés en même temps que les inventaires, les collaborateurs ont la grande satisfaction de voir le résultat immédiatement utilisable de leur travail. *BR*

In zwei Berichten, nämlich *Rationalisierung bei Erfassung, Archivierung und Verwaltung des Archivgutes* und *Rationalisierung bei Erschließung und Benutzung* werden Kurzfassungen mehrerer Referate präsentiert, die am 57. Deutschen Archivtag 1985 zu hören waren («Der Archivar», Jg 39, 1986, H. 1, Sp. 27–46). Erfahrungsberichte aus verschiedenen archivistischen Arbeitsbereichen zeigen auf, wie die modernen technischen Hilfsmittel (v.a. EDV) sinnvoll eingesetzt werden können. Arbeitersparnis, Qualitätssteigerung im Dienstleistungsangebot, Optimierung

der Aktenverwaltung, der Aktensicherung und der Aktenerschließung sind nur einige der positiven Aspekte. Die Automation muss aber in jedem Fall wohl überlegt eingesetzt werden, soll eine kontraproduktive Wirkung ausgeschlossen werden. Ein besonderer Aspekt ist der im Zuge der allgemeinen Büroreform immer häufiger eingesetzte Personal-Computer. Spezielle Beiträge widmen sich den vielfältigen Einsatzmöglichkeiten von Mikrofilmen und Mikrofiches. Die vorliegende Berichterstattung ist geeignet, Wege und Kontaktmöglichkeiten aufzuzeigen, um bei eigenen Automatisierungs-Vorhaben gezielt auf die Erfahrungen anderer zurückgreifen zu können. *RAe*

10. Les archives et le public

10.1 *Communication et consultation*

La note de Jean VALETTE, conservateur en chef, directeur des services d'archives de la Gironde sur *Les relations entre l'Université du troisième âge et les Archives de la Gironde* («La Gazette des Archives», no 132, 1^{er} trimestre 1986, pp. 41–47) montre comment un service d'archives a su «récupérer» le besoin d'activité utile des retraités, en les faisant travailler à des fichiers généalogiques, au dépouillement des registres paroissiaux et à des analyses de procédures criminelles. Un groupe de travail se charge désormais de répondre aux demandes de généalogies, espérant, non sans une certaine candeur, être payé de retour. Toutefois les archivistes et documentalistes professionnels ont dû payer de leur personne pour encadrer les chercheurs novices et pour leur enseigner la paléographie: un cours de deux heures tous les quinze jours a rassemblé cent vingt élèves, et il en restait encore soixante-dix à la dernière leçon. Exemple à suivre? Formule à exploiter?

Paul DELSALLE, archiviste de la ville de Tourcoing, décrit dans «La Gazette des Archives», no 133, 2^{ème} trimestre, pp. 143–156, *Les activités culturelles des archives municipales*, d'abord ses propres réalisations: publication d'une revue d'histoire locale, animation d'une société d'histoire, expositions, exercices de lecture de documents, bulletin trimestriel, organisation de rencontres internationales d'histoire textile, journée d'études locales, répertoire biographique et archivistique. Il donne ensuite les résultats d'une enquête effectuée auprès de 262 services d'archives municipales sur leur activité dans ce domaine. Résultats qui confirment les observations faites par l'auteur sur sa propre activité et qui peuvent donner quelques idées aux confrères soucieux d'animer les études historiques et archivistiques dans leur cercle ... avec les frais supplémentaires occasionnés par l'accroissement de la consultation. *CS*

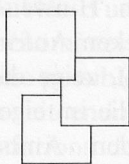
Zur Eröffnung des 57. Deutschen Archivtages 1985 nahm Eckhart G. FRANZ unter dem Titel *Zwischen Tradition und Innovation zur Arbeit des Archivars heute und morgen* Stellung («Der Archivar», Jg 39, 1986, H. 1, Sp. 19–26). Franz betont die Verantwortung des Archivars in und gegenüber der Tradition. Nicht die kurzfristigen Informationsbedürfnisse für den aktuellen Tagesbedarf sind vom Archivar abzudecken, sondern er hat die Beweisdokumentation, welche auf Dauer wichtig ist, sicherzustellen: gestern für heute; heute für morgen. Diese Tätigkeit sichert und formiert Tradition. Diese Beschäftigung mit der Tradition und für die Tradition steht immer mehr im Gegensatz zum tatsächlichen Berufsbild, zu den neuen Arbeitsmethoden. Insbesondere die Sicherung des modernen, oft aus automatisierten Arbeitsabläufen entstandenen Massen-Schriftguts verlangt nach neuen Methoden der Bewertung und Archivierung. Auch die Fragestellungen der Forschung sind vielfältiger geworden und verlangen nach neuen Erschließungs-Kriterien bzw. nach neuen Erschließungs-Prioritäten, wie auch die neuen technischen Hilfsmittel die Bestandeserschließung und Bestandsverwaltung revolutionieren werden. Die Konservierungsfragen haben ebenfalls sprunghaft an Bedeutung gewonnen. Franz skizziert in seinem mit vielen weiteren Beispielen angereicherten Votum mit wenigen Worten ein umfassendes aktuelles Berufsbild des Archivars. RAe

10.2 Recherches

Le «Bulletin» no 23 (mars 1985) de l'Association des archivistes de l'Eglise de France contient, aux pages 11–18, un exposé extrêmement pratique, dû à la plume de Louis DELHOMMEAU, directeur du service des archives de Luçon, sur les conditions des recherches aux Archives vaticanes, en particulier sur les ressources de ces dernières pour l'histoire de l'Eglise de France. CS

Parmi les nouveaux domaines de recherche des visiteurs d'archives figure l'archéologie industrielle. Dans un article aussi utile que concis, Werner KROKER retrace l'histoire de cette discipline dont l'un des buts est la conservation d'objets et de bâtiments industriels, selon des critères d'intérêt historique et non esthétiques. Mais cette conservation est le plus souvent impossible: voilà pourquoi le but principal de l'archéologie industrielle est la documentation (*Industriearchäologie: zu den Ansätzen einer neuen historischen Disziplin*, dans «Archiv und Wirtschaft», 19, 1986, pp. 41–47). BR

Rédaction de la Bibliographie archivistique: Archives d'Etat
Case postale 164
1211 Genève 3



Besprechungen Comptes rendus

Lexikon des gesamten Buchwesens : LGB / hrsg. von Severin Corsten. – 2., Völlig Neubearb. Aufl. – Stuttgart.: Hiersemann, 1987 – Bd. 1. A – Buch. – ISBN 3-7772-8721-0 : DM 340.– (8 Lieferungen)

Commencée en 1985, la publication en fascicules de la seconde édition du *Lexikon des gesamten Buchwesens* a été marquée en 1987 par l'achèvement du premier volume qui s'ouvre, comme il se doit, par la présentation de la première lettre de l'alphabet et qui s'achève par une série de notices consacrées aux mots composés à partir du radical «Buch». Ambitieux, le projet bâti à partir d'une liste de 16 000 termes, devrait comprendre quelque 18 000 entrées lorsque le dernier volume aura paru, soit 50% de plus que la première édition publiée de 1952 à 1956.

Comme son titre l'indique, ce dictionnaire encyclopédique aborde tous les thèmes liés au livre en tant qu'objet, de sa production à sa réception, en passant par les différents moyens utilisés dans le champ d'activité des auteurs, illustrateurs, éditeurs, imprimeurs, bibliothécaires, sans oublier les lecteurs, laissant néanmoins de côté les aspects purement littéraires: «Die Herausgeber haben das Feld gegenüber der ersten Auflage enger gesteckt, rein Literarisches, auch Fachwissenschaftliches ausgeschieden, wenn es nicht unmittelbar Bezug zum Buch, sondern nur zu seinem Inhalt hat» (p. VI).

Bien que bâti sur un plan privilégiant l'approche analytique, l'ouvrage comprend à la fois des notices très brèves, se limitant parfois à quelques généralités renvoyant à des articles plus développés (ex.: Buchdruck), et des articles, substantiels tant par leur contenu que leur longueur, qui établissent le point d'un problème (ex.: Buchgemeinschaften). Cependant, contrairement à *l'Encyclopedia of library and information science*, le LGB ne tombe pas dans le piège d'un ensemble où la taille des textes n'a plus guère de rapport avec leur réelle importance: tout au long de ce premier volume le lecteur peut reconnaître la présence de lignes directrices bien définies, qu'un comité de rédaction s'est efforcé de faire respecter. Cette tâche a certainement été facilitée par le nombre limité de collaborateurs. Ainsi, dans le domaine de la bibliothéconomie de nombreux articles sont de la plume de G. Pflug. L'approche historique qui avait marqué la